

MEDINCELL

Société Anonyme au capital de 287 180,45 euros
Siège social : 3, rue des Frères Lumière
34830 Jacou
444 606 750 RCS Montpellier
(la « Société »)

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 12 SEPTEMBRE 2023**

Chers Actionnaires,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2023, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion, y inclus le rapport du groupe, dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et consolidés et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises, à l'exception des résolutions que le Directoire vous propose de rejeter.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE